

CONSEIL D'ADMINISTRATION
MISSION LOCALE DU MEDOC
3 JUIN 2026 – 14h00
MAIRIE DE L'ESPARRE MEDOC

- Ouverture de séance

La séance est ouverte par Monsieur Benoît GUILLOT, Directeur de la Mission Locale, qui souhaite la bienvenue aux administrateurs et rappelle l'ordre du jour :

- ❖ Arrêté des comptes de l'exercice 2025
- ❖ Présentation du bilan d'activité 2025
- ❖ Renouvellement des membres du Conseil d'administration
- ❖ Point sur les faits marquants de l'année 2025 et présentation des orientations stratégiques 2026
- ❖ Questions diverses

- Intervention du Président

Monsieur Jean-Jacques CORSAN, Président, prend la parole.

Il indique qu'il s'agit de son dernier Conseil d'administration en qualité de Président de la Mission Locale. Il rappelle avoir pris cette fonction il y a vingt-cinq ans, à une époque où la structure comptait deux salariés, contre vingt-deux aujourd'hui.

Il souligne que l'exercice de cette responsabilité nécessite une vision profondément humaniste. Il exprime ses inquiétudes quant à l'évolution du contexte actuel, estimant que cette approche est aujourd'hui moins présente et qu'il sera indispensable de continuer à défendre l'avenir des Missions Locales.

Le Président tient également à saluer l'engagement de Monsieur Gérard GONZALEZ, Trésorier de la Mission Locale durant dix-huit années, qui quitte également ses fonctions. Absent pour raisons médicales, Monsieur GONZALEZ est chaleureusement remercié pour son investissement constant, notamment dans ses relations avec le Comité Social et Économique.

- Présentation et arrêté des comptes 2025

Monsieur Jean-Jacques CORSAN présente les comptes de l'exercice 2025.

Le bilan s'établit à 655 215 € et fait apparaître un déficit de 6 195 €.

Les comptes de l'exercice 2025 sont soumis au vote.

Décision : les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur Benoît GUILLOT apporte des précisions sur les éléments ayant conduit à ce léger déficit, notamment, le plafonnement des objectifs du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), entraînant une diminution de la subvention de l'État par rapport à 2024 ainsi qu'une baisse de 30 % des financements accordés par le Département

- Intervention du Commissaire aux comptes

Monsieur Jérôme COUTAND, Commissaire aux comptes de la Mission Locale, indique que la situation financière demeure saine. Il précise que les fonds associatifs constitués au fil des années permettent d'absorber ce déficit sans remettre en cause l'équilibre financier de l'association.

Le Président rappelle que la gestion financière de la Mission Locale a toujours été menée avec prudence. Les réserves constituées permettront notamment de financer, sur fonds propres, le maintien de deux postes en 2026.

- Échanges sur les perspectives financières

Madame Elisabeth GUZENE, Présidente du Club des Entrepreneurs du Médoc, interroge la Direction sur les conséquences des diminutions de financements pour l'activité de la Mission Locale.

Monsieur Benoît GUILLOT présente les perspectives budgétaires pour 2026 :

- diminution de 8 % des financements de l'État, accompagnée d'une baisse des objectifs d'entrées en CEJ
- réduction de 50 % des financements du Département sur la partie fonctionnement
- diminution de 4 000 € pour le suivi des bénéficiaires du RSA
- baisse de 4 % des financements de la Région
- incertitude concernant la reconduction de la subvention de 20 000 € de l'ARS

Face à cette situation, plusieurs mesures ont été engagées :

- non-remplacement d'un agent d'accueil à la suite d'un départ
- arrêt des supervisions d'équipe
- réduction de l'enveloppe consacrée aux actions destinées aux jeunes, passant de 18 000 € à 5 000 €

Afin de préserver autant que possible l'offre de services, la Mission Locale poursuit une recherche active de financements complémentaires en répondant à différents appels à projets. Un travail important a également été réalisé cette année sur la collecte du solde de la taxe d'apprentissage, démarche qui sera poursuivie.

Le Directeur souligne par ailleurs une augmentation des premiers accueils et du nombre de jeunes suivis. Les portefeuilles des conseillers restent néanmoins corrects au regard de ceux observés au sein du réseau.

Il rappelle que la mise en œuvre du Réseau pour l'Emploi explique en partie cette augmentation des orientations vers la Mission Locale. Il souligne également l'évolution des besoins des jeunes, dont les attentes portent désormais davantage sur un accompagnement global et une écoute renforcée que sur les seuls outils traditionnels de recherche d'emploi.

Madame Elisabeth GUZENE présente le fonctionnement du dispositif européen LEADER/FSE, susceptible de constituer une nouvelle source de financement, et propose son accompagnement pour le montage d'un éventuel dossier.

- Présentation du rapport d'activité 2025

Monsieur Benoît GUILLOT remet à chaque administrateur un exemplaire du rapport d'activité et en présente les principaux indicateurs.

Pour l'année 2025, la Mission Locale a enregistré :

- 529 premiers accueils ;
- 1 365 jeunes accompagnés ;
- 35 % de mineurs parmi les premiers accueils ;
- 34 % des jeunes accueillis pour la première fois non inscrits à France Travail, contre près de 70 % avant la mise en place du Réseau pour l'Emploi ;
- 173 entrées en formation.

Le Directeur précise que les données relatives aux situations d'emploi devraient progresser grâce à l'accès récent à la Déclaration Sociale Nominative (DSN).

Un focus est réalisé sur le dispositif Immersion Facilitée, de plus en plus mobilisé pour favoriser les périodes de stage en entreprise.

Les résultats globaux de l'activité sont en progression. Ils seront présentés par les jeunes eux-mêmes lors de l'Assemblée Générale prévue le 17 juin 2026.

Un point est également consacré au programme de mobilité européenne ERASMUS. Plusieurs jeunes ont bénéficié de séjours en Irlande et à Malte. Deux salariés ont également participé à une mobilité en Irlande, expérience qui renforce aujourd'hui leur capacité à accompagner les jeunes dans leurs projets de mobilité internationale.

- Nouvelle intervention du Commissaire aux comptes

Monsieur Jérôme COUTAND souhaite rassurer une nouvelle fois les administrateurs. Il estime que le déficit constaté n'est pas préoccupant compte tenu du niveau des réserves de l'association, particulièrement appréciable dans un contexte où les modalités de financement sont connues de plus en plus tardivement.

- Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Monsieur Benoît GUILLOT présente les candidatures proposées dans le cadre du renouvellement des membres du Bureau à la suite des élections municipales.

➤ Renouvellements de candidature

- Madame Danielle FERNANDEZ, Première adjointe – Mairie de Lesparre
- Madame Christine MUSTIN MAYER, Conseillère municipale – Mairie de Saint-Sauveur
- Monsieur Jacques LASSALLE, Conseiller municipal – Mairie de Brach
- Madame Evelyne FAUGEROLLE, Première adjointe – Mairie de Couquèques
- Madame Sylvie BERTHELEMY, Conseillère municipale – Mairie de Soulac-sur-Mer
- Monsieur Michel FABRE, Conseiller municipal – Mairie de Vendays-Montalivet

➤ Nouvelles candidatures

- Madame Stéphanie GIRAULT, Adjointe – Mairie de Saint-Laurent-Médoc
- Madame Sonia MOIZEAU, Conseillère municipale – Mairie de Lesparre

Il est précisé qu'à l'issue de l'Assemblée Générale, un nouveau Conseil d'administration sera réuni afin de procéder à l'installation du Bureau. Des membres expérimentés et qualifiés pourront également être intégrés à cette nouvelle gouvernance.

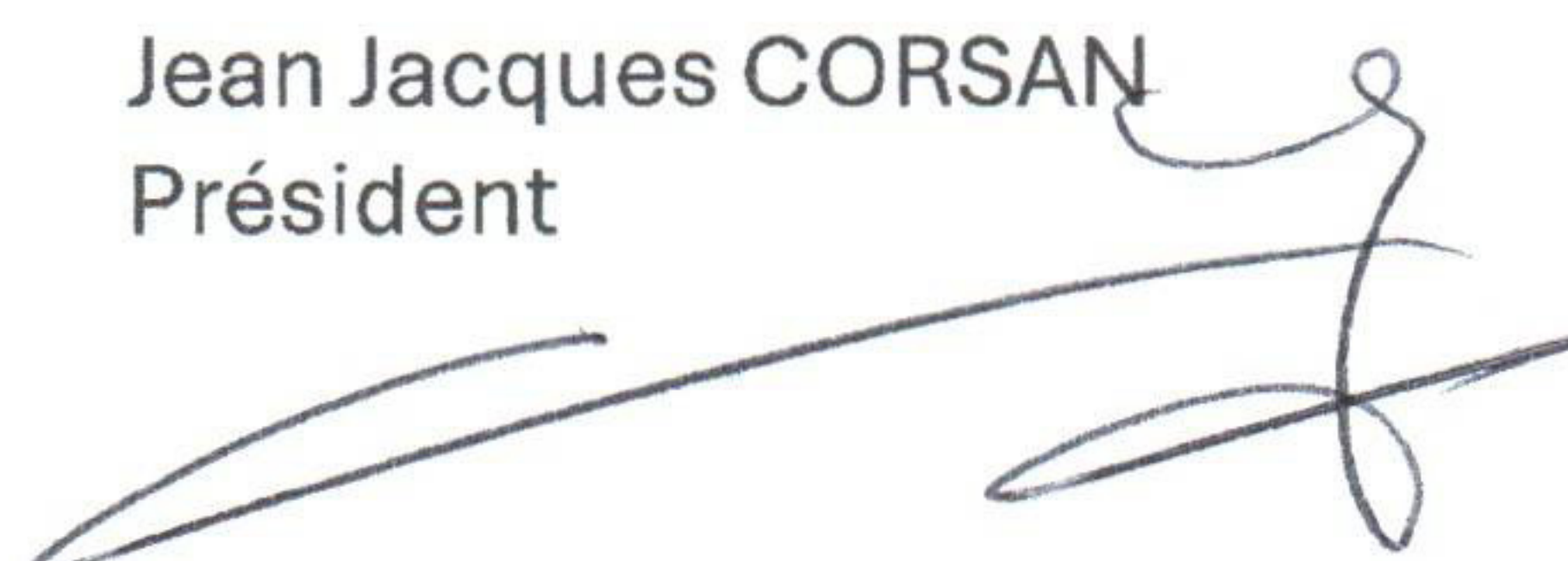
- Remerciements

À la demande de Monsieur Gérard GONZALEZ, un appel téléphonique est organisé durant la séance. Celui-ci remercie l'ensemble des administrateurs, et plus particulièrement les membres du Bureau, avec lesquels il indique avoir eu grand plaisir à collaborer tout au long de son mandat.

Monsieur Jean-Jacques CORSAN remercie à son tour l'ensemble des administrateurs pour leur engagement, ainsi que Monsieur Jérôme COUTAND et Madame Elisabeth GUZENE pour leur soutien constant auprès de la Mission Locale.

La séance est levée par Monsieur Jean-Jacques CORSAN, qui remercie l'ensemble des participants.

Jean Jacques CORSAN
Président

A handwritten signature in dark ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large, stylized loop and a final vertical stroke.